

MC/vo

Berne, le 5 janvier 1962.

Note de dossier.

Je reçois la visite du Chargé d'affaires d'Israël qui accompagne M. Bendor, Chef de la Section Ouest du Ministère des affaires étrangères à Tel Aviv. M. Bendor me parle des relations entre son pays et les pays voisins. Il remarque que les pays voisins qui n'ont pas cédé à la pression de l'Egypte et ont noué des relations diplomatiques avec Israël n'en ont subi aucun dommage de la part de l'Egypte. Il tire la conclusion que, avec Nasser, il faut être ferme. Seule une telle attitude impose son respect.

Les relations entre l'Egypte et les autres pays arabes sont détériorées. M. Bendor ne croit pas que Nasser pourrait se maintenir s'il n'était pas soutenu par les Etats-Unis. On parle beaucoup actuellement au Proche-Orient de l'établissement d'une base militaire soviétique en Egypte. M. Bendor ne pense pas qu'une convention ait été signée à ce sujet entre Nasser et le gouvernement soviétique. Toutefois, cette base existe potentiellement. L'URSS a, en effet, livré à l'Egypte du matériel de guerre dépassant de beaucoup les besoins de ce pays.

M. Bendor se félicite qu'il n'y ait aucun problème entre Israël et la Suisse à part celui des biens en déshérence. Il exprime l'espoir que cette affaire sera bientôt réglée.

Copie à Monsieur Probst
" au Service juridique

18. Jan. 1962

Pierre Michel

